



MARTINE PINVILLE

SECRETARIE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

*Invitation presse*

*Invitation presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

@MartinePinville

Paris, le 10 novembre 2015

N° 989

## **Martine PINVILLE assistera à la pièce de théâtre-débat**

**« Et si le meilleur repreneur était déjà dans votre entreprise ? »**

**le jeudi 12 novembre 2015 à 18h50  
Ivry sur Seine (94)**

**#moisESS**

A l'occasion du mois de l'Economie sociale et solidaire (ESS), Martine PINVILLE assistera à la pièce de théâtre-débat « *Et si le meilleur repreneur était déjà dans votre entreprise ?* », le jeudi 12 novembre au Théâtre El Duende d'Ivry sur Seine.

Cette soirée dédiée à la transmission d'entreprise se déroulera au théâtre El Duende, lui-même Société coopérative et participative (SCOP), espace destiné à favoriser l'intégration et la mixité sociale grâce à l'action artistique et culturelle.

En France, 500 000 entreprises devront changer de mains dans les dix ans à venir, dont 170 000 en Ile-de-France. Pourtant, peu de salariés savent qu'ils peuvent reprendre leur propre entreprise ; et de nombreux chefs d'entreprise ignorent qu'il s'agit d'un moyen efficace et fiable de transmettre leur structure. La cession de l'entreprise aux salariés sous la forme de coopérative est un modèle qui fonctionne particulièrement bien : le taux de réussite à 10 ans d'une reprise en SCOP est de 80%.

C'est pourquoi la Loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014 instaure des outils pour favoriser la création, reprise ou transmission d'entreprise en coopérative : par exemple, la SCOP d'amorçage permet aux salariés repreneurs de disposer de sept ans pour détenir la majorité du capital.

Plus d'infos sur [www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr](http://www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr)

### Déroulé :

- 19h10 Animation théâtrale et saynètes qui plongent dans l'univers d'un cédant poussé à vendre son entreprise à ses salariés, et des changements qui s'opèrent après cette transformation en coopérative.
- 19h30 Présentation de l'Union régionale des sociétés coopératives (URSCOP)
- 19h40 Table ronde avec des cédants et dirigeants de SCOP : le bureau d'étude AR-C et la Société nouvelle de travaux publics et particuliers (SNTPP)
- 20h20 Echanges avec la salle

**Accréditations auprès du Bureau de presse de Bercy :  
01 53 18 33 80**

### **Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :**

Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI - 01 53 18 44 13 - [sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr)